



VILLE DE WASSELONNE

Wasselonne, juin 2009

NOUVELLES MESURES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Chers concitoyens,

A partir du 6 juillet prochain, le réseau de bus 67, géré par le Conseil Général du Bas-Rhin, sera restructuré. Wasselonne bénéficiera d'une augmentation de la cadence de bus en direction de Strasbourg.

Les bus continueront à passer par la rue du Général de Gaulle en desservant les arrêts « Collège », « Rue de Romanswiller », « Mairie », « Moulin (AGF) ». Les arrêts « Bubenstein » et « Gläuels » seront supprimés. Cette nouvelle configuration sera validée, ou modifiée, après une période d'observation.

Le Conseil Général construira une voie avec arrêt à coté du collège afin de sécuriser cet arrêt. Les usagers, essentiellement des collégiens, ne seront ainsi plus déposés le long de la rue de Romanswiller.

Afin d'assurer la fluidité de la circulation dans la rue du Général de Gaulle et compte tenu de l'augmentation du nombre de bus, la commission urbanisme du conseil municipal propose de mettre en œuvre, au courant de cet été, les mesures de circulation suivantes.

- Mise en place d'une zone de stationnement réglementé (ZONE BLEUE). La durée de stationnement sera limitée à 20 minutes rue du Général de Gaulle entre la rue de la Gare et la rue de Romanswiller et à 2 heures place du Marché, place du Maréchal Leclerc, rue du Temple et Cour du Château. Nous souhaitons permettre une rotation des véhicules en stationnement pour assurer la desserte des commerces et des services. Des disques de stationnement seront mis gracieusement à disposition.
- Mise en sens unique de la rue du Bubenstein afin de sécuriser l'intersection de cette rue avec la rue de Romanswiller.
- Mise en sens unique de la rue de la Gare afin de fluidifier la circulation au niveau de l'intersection avec la rue du Général de Gaulle.
- Mise en sens unique de la rue du 23 Novembre entre la rue de la Poste et le rue de la Gare afin d'organiser le stationnement.
- Mise en sens unique de l'îlot formé par les rues de Cosswiller, du Général de Gaulle et de l'Eglise afin de fluidifier et de sécuriser la circulation sur la portion de la rue du Général de Gaulle étroite à cet endroit.

Vous trouverez au verso un plan qui présente les aménagements proposés.

Préalablement à la mise en œuvre des ces mesures qui bouleverseront quelques habitudes, les élus souhaitent une phase de concertation et recueillir les observations.

Veillez croire, chers concitoyens, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Joseph OSTERMANN
Maire de Wasselonne